



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ RELATIF A DÉCISION N° DM-22-418
L'EXPLOITATION, LA MAINTENANCE ET EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2022
ASSISTANCE DU PORTAIL SOPLINE

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Vincennes dispose d'un important parc de matériels d'impression ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en place un outil de gestion du parc d'impression.

CONSIDÉRANT qu'après étude, la proposition technique et financière de la société PRINT&Co2 répond au besoin exprimé par la Ville de Vincennes.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société PRINT&CO2, 1805 Les Thuiles – 26400 SOYANS représentée par Monsieur Jean-Pierre FOURREAU en qualité de Président, un marché relatif à l'exploitation, la maintenance et assistance du portail SOPLINE.

La validité de ce marché est à compter du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 pour une durée initiale de 12 mois. Il est reconductible de façon tacite 3 fois pour une période d'un an, pour se terminer le 31 décembre 2026.

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

- Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire s'élève à 7 200,00 € HT.
- Le montant maximum des prestations traitées à bon de commande est fixé à 5 000,00 €HT pour chaque année du marché.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20221115-lmc1H10254H1-AR
Date de réception en Préfecture : 15/11/2022
Date de Publication : 15/11/2022